

## DEMANDE DE LICENCE 2012

Marche à suivre :

Télécharger l'imprimé « Demande de licence 2012 » sur le site FFC.

**Pour chaque demande :**

- 1) Imprimer un exemplaire, lequel devra être signé par le demandeur, le médecin et le représentant du club (signatures originales sur ce même exemplaire).

*Cocher pour toutes les formes de licence les cases justifiant que le licencié a pris connaissance des conditions d'assurance et les engagements liés à la prise de licence.*

- 2) Imprimer un exemplaire des conditions d'assurance du contrat Capdet Raynal, en cochant l'option souscrite (choix très important).
- 3) Adresser ces deux imprimés au siège Régional, accompagnés de votre règlement.
- 4) **Le Comité Régional se devra de remettre sur place une copie de votre demande revêtue de son cachet, justifiant du dépôt de la demande.**